

Nouvelles pratiques sociales



Représentations médiatiques et opinion publique de l'assistance sociale au Québec

Normand Landry, Alexandre Blanchet, Sylvain Rocheleau, Anne-Marie Gagné, Pascale Caidor et Christiane Caneva

Volume 32, numéro 1, printemps 2021

Les transformations de la protection sociale : un regard sur les tendances récentes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080871ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080871ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Cet article présente les méthodes, les analyses et les résultats de travaux de recherche portant sur la couverture médiatique de l'assistance sociale au Québec et sur les opinions des Québécois quant aux politiques d'assistance sociale et à leurs prestataires. Il discute des conclusions de recherche dans le contexte plus large des réformes des politiques d'assistance sociale au Québec. Il positionne de ce fait les activités de communication publique menées par des acteurs sociaux et politiques en lien étroit avec les rapports de force qui influencent les réformes apportées aux politiques sociales.

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Landry, N., Blanchet, A., Rocheleau, S., Gagné, A.-M., Caidor, P. & Caneva, C. (2021). Représentations médiatiques et opinion publique de l'assistance sociale au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 32(1), 84–112. <https://doi.org/10.7202/1080871ar>



DOSSIER

Représentations médiatiques et opinion publique de l'assistance sociale au Québec

Normand LANDRY
Professeur
Université TÉLUQ

Alexandre BLANCHET
Chercheur
Chaire de recherche du Canada sur l'Évaluation des actions publiques à l'égard
des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ) de l'ÉNAP

Sylvain ROCHELEAU
Professeur en communication
Université de Sherbrooke

Anne-Marie GAGNÉ
Professeure en relations publiques
Université TÉLUQ

Pascale CAIDOR
Gestionnaire de projet en diversité et inclusion
Université McGill

Christiane CANEVA
Chargée d'enseignement
École polytechnique fédérale de Lausanne

Cet article présente les méthodes, les analyses et les résultats de travaux de recherche portant sur la couverture médiatique de l'assistance sociale au Québec et sur les opinions des Québécois quant aux politiques d'assistance sociale et à leurs prestataires. Il discute des conclusions de recherche dans le contexte plus large des réformes des politiques d'assistance sociale au Québec. Il positionne de ce fait les activités de communication publique menées par des acteurs sociaux et politiques en lien étroit avec les rapports de force qui influencent les réformes apportées aux politiques sociales.

Mots clés : assistance sociale, politiques publiques, représentations médiatiques, opinion publique, Québec.

This article presents the methods, the analyzes and the results of a research project looking at the media coverage of social assistance in Quebec and at the opinions that Quebecers hold towards social assistance policies and their beneficiaries. Research findings are situated and discussed within the broader context of social assistance policy reforms in Quebec. This article positions public communication activities carried out by social and political actors in close connection with the power relations that influence social policy reforms.

Keywords: social assistance, public policies, media representations, public opinion, Quebec.

INTRODUCTION

Les politiques publiques en matière d'assistance sociale sont peu populaires au Canada et les prestataires d'une aide financière de dernier recours sont l'objet d'une stigmatisation sociale persistante (Harell, Soroka et Mahon, 2008 ; Mahon, Lawlor et Soroka, 2014 ;

Ducharme, 2018). Moins de quatre personnes sur dix en Ontario affirment maintenir une perception positive des prestataires des programmes d'assistance sociale (Commission ontarienne des droits de la personne, 2017). Au Québec, la condition sociale est « le motif le plus susceptible de fonder une forme ou une autre de discrimination » (Noreau *et al.*, 2016, p. 70), une personne sur deux (49,1 %) entretenant des perceptions négatives à l'égard des prestataires des programmes d'assistance sociale (*ibid.*). La question des représentations publiques et médiatiques des politiques d'assistance sociale, de leurs objectifs et de leurs prestataires se pose donc avec insistance dans un contexte où elles sont l'objet d'importantes restructurations (Groulx, 2009) et où se diffusent des discours qui en contestent les fondements et finalités (Béland et Daigneault, 2015 ; Vaillancourt, 2012 ; Lamarche, 2007 ; Vinet et Filion, 2015 ; van den Berg *et al.*, 2017).

Alors que l'analyse des représentations de l'assistance sociale - et plus largement de la pauvreté - fait l'objet d'une production scientifique soutenue sur la scène internationale (Chauhan et Foster, 2014 ; Harkins et Lugo-Ocando, 2017 ; Lepianka, 2015 ; Lugo-Ocando, 2015), celle-ci demeure négligée au Canada, et plus encore au Québec. Cet article répond à cette lacune et se structure en trois temps. En premier lieu, il introduit le cadre général de la recherche. En second lieu, il présente les méthodes, les analyses et les résultats de recherche de deux objets spécifiques étudiés, à savoir : la couverture médiatique de l'assistance sociale au Québec en 2017-2018 et les opinions dominantes des Québécois quant aux politiques d'assistance sociale et à leurs prestataires. En troisième lieu, cet article discute des conclusions de recherche dans le contexte plus large des réformes des politiques d'assistance sociale au Québec. Il positionne de ce fait les activités de communication publique menées par des acteurs de l'assistance sociale en lien étroit avec les rapports de force qui influencent les réformes apportées aux politiques sociales.

Les travaux de recherche dont rend compte cet article s'inscrivent dans le champ des études médiatiques critiques. En cela, le cadre théorique utilisé se concentre sur les rôles, les impacts et les effets des médias dans la société, considérés comme « un réseau complexe de relations de pouvoir interdépendantes qui privilégient symboliquement et avantagent matériellement certains individus et groupes par rapport à d'autres » (traduction libre, Ott et Mack, 2015, p. 17). Suivant cette perspective, les médias - numériques, de masse, imprimés et radiodiffusés - organisent des espaces de luttes, des « arènes symboliques » (Cammaerts et Carpentier, 2007) où les conflits se déploient autour d'enjeux de signification et de représentation (Couldry, 2003). Afin d'évoquer ces dynamiques compétitives et conflictuelles, cet article mobilise les concepts de « cadres médiatiques »

(Chong et Druckman, 2007), de « structures d'opportunités » (discursives et politiques) (Ferree *et al.*, 2002 ; Giugni, 2011) et de « mise à l'agenda public » (McCombs, 2004). Ce faisant, la discussion présentée dans cet article met en relation la question de la représentation médiatique et publique de l'assistance sociale avec les réformes récentes dont elle est l'objet. Elle procède en présentant une analyse critique de la place occupée par l'assistance sociale dans les médias québécois, puis des capacités des groupes de lutte à la pauvreté à diffuser leurs messages au sein d'espaces médiatiques, et enfin des représentations publiques à l'égard des programmes d'assistance sociale et de leurs prestataires. Cette analyse conclut à une convergence de facteurs qui limitent et contraignent les activités de contestation publique des réformes dont sont l'objet les programmes d'assistance sociale.

Médias, pauvreté et politiques publiques

Un imposant corps de littérature s'intéresse au traitement médiatique de la pauvreté (Autès, 2011 ; Bullock, Wyche et Williams, 2001 ; Chauhan et Foster, 2014 ; Clawson et Trice, 2000 ; Harkins et Lugo-Ocando, 2017 ; Hours, 2007 ; Kendall, 2011 ; Kitchener et Vandermensbrugghe, 2007 ; Lepianka, 2015 ; Lugo-Ocando, 2015 ; Pascale, 2013). Les études canadiennes qui y sont consacrées demeurent néanmoins peu nombreuses (Hackett *et al.*, 2000 ; Redden, 2014) et les travaux qui étudient plus spécifiquement les processus de médiatisation des politiques et des enjeux sociaux liés à l'assistance sociale sont particulièrement rares (Mahon, Lawlor et Soroka, 2014).

L'actualité médiatique représente un site de débats et de conflits où se rencontrent et s'entrechoquent des conceptions antagonistes de la pauvreté (Gamson, 2004 ; Lister, 2004). Elle contribue conséquemment à baliser les paramètres du débat politique sur la pauvreté, tout en demeurant, en elle-même, un terrain de lutte sociale et politique où s'opposent des intérêts et des perspectives divergentes (Kendall, 2011 ; Kitzinger, 2007 ; Kitchener et Vandermensbrugghe, 2007). La littérature canadienne-anglaise, américaine et britannique fait état de tendances constatées chez les médias généralistes à couvrir les enjeux associés à la pauvreté de manière décontextualisée, à réitérer des représentations stéréotypées des personnes en situation de pauvreté et à cadrer la question de la pauvreté sous un axe de responsabilité individuelle, tout en mettant l'accent sur les coûts des programmes d'assistance sociale plutôt que sur les principes d'inclusion et de justice sociale (Bullock, Wyche et Williams, 2001 ; Chauhan et Foster, 2014 ; Redden, 2014).

Ces « cadres » médiatiques prennent place dans un contexte marqué par une aversion pour l'assistance sociale au Canada (Mahon, Lawlor et Soroka, 2014) et d'une réprobation collective des prestataires de cette aide. Les prestataires québécois d'assistance sociale sont confrontés à des taux de perceptions négatives supérieurs à ceux rencontrés par les minorités ethniques, religieuses ou sexuelles, de même que les personnes en situation de handicap (Noreau *et al.*, 2016). Plusieurs études américaines ont mis en lumière l'existence de liens entre la couverture médiatique de la pauvreté et les attitudes du public à l'égard des personnes en situation de pauvreté et des aides qu'elles reçoivent de l'État (Chong et Druckman, 2007 ; Sotirovic, 2001 ; Kensicki, 2004).

Au Québec, les questions de l'analyse médiatique de l'assistance sociale et de la représentation des prestataires sont largement évacuées du champ de recherche sur la pauvreté (voir néanmoins Maugère et Greissler, 2019). Ce désintérêt s'inscrit paradoxalement dans un contexte où les programmes de lutte à la pauvreté, d'aide sociale et de solidarité sociale font l'objet de réformes et de controverses importantes (van den Berg *et al.*, 2017; Vaillancourt, 2012).

Descriptif de la recherche

Le présent article met en relation deux objets de recherche sur les représentations de l'assistance sociale au Québec.

Le premier objet de recherche porte sur la couverture médiatique de l'assistance sociale au Québec. Les outils logiciels développés par l'Observatoire de la circulation de l'information (OCI) ont été mis à profit afin d'archiver l'intégralité de la production journalistique québécoise sur les programmes d'assistance sociale publiée en ligne entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2018. Des analyses informatisées ont été conduites sur ce corpus. La méthode d'analyse mixte employée a regroupé le traitement automatique des langues (TAL), l'analyse sémantique, la lexicométrie et la statistique. Les analyses permettent d'identifier et de pondérer le poids des thèmes et des acteurs associés à l'assistance sociale, tout en circonscrivant les temporalités où la couverture médiatique est la plus soutenue.

Le deuxième objet de recherche porte sur les représentations et les attitudes du grand public à l'égard des programmes d'assistance sociale et de leurs prestataires. Il s'appuie sur un sondage représentatif conduit en août 2019 auprès de 2051 répondants. Les conclusions de recherche mettent en lumière les opinions des Québécois à l'égard des

prestataires des programmes d'assistance sociale, les conceptions dominantes quant aux objectifs des programmes d'assistance sociale, le rapport que ces programmes entretiennent avec l'emploi et avec la lutte à la pauvreté ainsi que les facteurs qui influent sur ces éléments.

REPRÉSENTATIONS MÉDIATIQUES DE L'ASSISTANCE SOCIALE AU QUÉBEC

Nos travaux mettent en lumière trois éléments structurants du traitement médiatique de l'assistance sociale au Québec : l'importance de la couverture médiatique par rapport à cette question, l'identification des acteurs cités ou mentionnés dans cette couverture ; l'identification des principaux thèmes évoqués. Afin de faire émerger ces éléments, une méthode de recherche novatrice, basée sur l'analyse quantitative et qualitative de données numériques, a été utilisée.

Méthode

Constitution du corpus

Notre accès à la base de données de l'OCI a permis de recueillir sur une base régulière (4 fois par heure) tout nouvel article publié par un des 800 médias de la base de données. Pour les deux années (2017-2018) couvrant la présente étude, le corpus ainsi obtenu pour la production journalistique des médias québécois compte 1 385 688 articles, dont 1 345 496 sont de langue française ou anglaise. Ce corpus est représentatif de la production journalistique québécoise dans son ensemble. À partir de ces données de l'OCI, nous avons extrait les articles contenant les mots clés pertinents à notre objet d'étude¹ et sur lesquels nous avons conduit des analyses.

1. Rappelons que, malgré son ampleur, cette base de données ne peut prétendre à l'exhaustivité. Effectivement, les aléas du moissonnage de données sur le Web empêchent parfois de recueillir certaines données. Les mots clés ayant été utilisés sont les suivants : « assistance sociale » ; « assistés sociaux » ; « assisté social » ; « lutte à la pauvreté » ; « assistée sociale » ; « bien-être social » ; « \bS\b » ; « \bb.s\b » ; « \bb.-s\b » ; « \bb-s\b » ; « aide sociale » ; « solidarité sociale » ; « aide financière de dernier recours » ; « objectif emploi » ; « loi 70 » ; « revenu de base » ; « sévère à l'emploi » ; « sévères à l'emploi » ; « temporaire à l'emploi » ; « temporaires à l'emploi » ; « contrainte à l'emploi » ; « contraintes à l'emploi » ; « apte au travail » ; « aptes au travail » ; « apte à l'emploi » ; « aptes à l'emploi » ; « bill 70 » ; « social assistance » ; « welfare assistance » ; « on welfare » ; « social welfare » ; « welfare system » ; « social solidarity » ; « last-resort financial assistance » ; « workfare » ; « basic income » ; « severely limited capacity for employment » ; « temporarily limited capacity for employment ».

La production journalistique québécoise a été divisée en trois catégories : médias à forte diffusion (ex. *La Presse*, Radio-Canada, *Journal de Montréal*, etc.), médias à moyenne diffusion, souvent régionaux (ex. *La Tribune*, *Le Quotidien*, *Le Nouvelliste*, etc.) et médias ayant une faible diffusion, souvent locaux ou communautaires (ex. *Entrée Libre*, *Le Journal des Voisins*, *Droit de parole*, etc.)². Ce classement permet d'éviter que des articles à faible diffusion (notamment en provenance de médias communautaires) soient traités au même niveau que des articles à forte diffusion rejoignant un public beaucoup plus vaste. Au final, notre classification comprend 24 médias à forte diffusion³, 124 médias à moyenne diffusion et 47 à faible diffusion.

Méthodes mixtes pour l'analyse

Pour chacun des articles retenus, nous disposons d'un ensemble de métadonnées issu du moissonnage Web initial. Ces métadonnées permettent de faire des regroupements d'articles par média ou par groupe de médias et d'établir une chronologie du volume de publications par période. Nous pouvons ainsi identifier des moments forts dans l'actualité en ce qui a trait à l'assistance sociale et comparer les différences dans le traitement de ce sujet en ciblant certains médias.

Nous avons employé une méthodologie mixte empruntant au traitement automatique des langues (TAL), à l'analyse sémantique, à la lexicométrie et à la statistique, afin d'effectuer l'analyse des textes des articles. Le traitement automatique des langues a été utilisé pour identifier la langue dans laquelle un article est écrit. Cette opération simple permet une classification du corpus par langue (français et anglais) et un filtrage pour les

-
2. Pour déterminer la force de diffusion d'un site Web, la méthode retenue fut celle de SEOmoz, une firme spécialisée dans l'analyse Web. Son indice de popularité, le « Mozrank domain authority » qui est semblable au PageRank de Google, est généré principalement à partir du nombre de liens externes qu'obtient un site Web. Le résultat obtenu est un indice entre 0 et 100. Cet indice est généré à partir d'un algorithme propriétaire, mais il a été établi qu'il est en forte corrélation (0,82) (Rocheleau, 2012) avec les données d'audimétrie et de lectorat des médias et nous permet donc efficacement de comparer les forces de diffusion de ces derniers à partir dudit indice. Les indices de diffusion de 60 et plus sur 100 constituent la catégorie à forte diffusion, alors que les indices situés entre 30 et 60 composent la catégorie à moyenne diffusion et que les indices à faibles diffusion se situent entre 0 et 29.
 3. Les médias à forte diffusion sont les suivants : journaldemontreal.com ; journaldequebec.com ; journalmetro.com ; ledevoir.com ; huffingtonpost.ca ; tvnouvelles.ca ; lapresse.ca ; radio-canada.ca ; lesoleil.com ; lactualite.com ; lesaffaires.com ; 985fm.ca ; rcinet.ca ; montrealgazette.com ; ctvnews.ca ; canoe.ca ; iheartradio.ca ; vice.com ; mondialisation.ca ; voir.ca ; canada.ca ; sciencepresse.qc.ca ; chatelaine.com ; cjnews.com.

autres langues⁴. Le traitement automatique des langues a également permis d'identifier les entités sémantiques présentes dans le texte de chacun des articles⁵.

Analyse des résultats

Importance relative par rapport à d'autres thématiques d'actualité

Des quelque 1 385 688 articles recueillis, nous avons extrait les articles en lien avec l'assistance sociale à l'aide d'une requête faite à la base de données comprenant une trentaine de mots clés en français et en anglais. Au total, nous avons pu extraire 2 784 articles reliés à notre objet d'étude⁶, soit l'équivalent de 0,2 % de la production médiatique de 2017 et 2018. À titre comparatif, une récente étude à propos des discours médiatiques touchant à la radicalisation (Rocheleau et de Briey, à paraître) avait observé que 2,8 % de la couverture québécoise avaient été alloués à cette thématique. En ce qui a trait à des thématiques plus générales telles que la politique ou le sport, elles génèrent respectivement 14,8 % et 12,3 % des articles produits par les médias québécois. Même des thématiques plus pointues comme les religions et croyances (1,7 %) obtiennent plus d'intérêt de la part des médias que les enjeux soulevés par l'assistance sociale.

Le poids relatif de la couverture médiatique de l'assistance sociale au Québec apparaît largement inférieur à sa pertinence sociale et politique. Bien que le taux de prestataires de l'assistance sociale en 2017 et 2018 ait connu un creux historique, ce groupe représentait toujours 5 % à 6 % de la population québécoise (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2019-2006). La couverture médiatique est ainsi de 25 à 30 fois moindre que leur poids démographique. Les données obtenues démontrent une quasi-invisibilité des thèmes et des enjeux associés à l'assistance sociale au Québec et une

-
4. Nous avons choisi de pas soumettre à l'analyse la dizaine d'articles rédigés en mandarin, en espagnol et en italien.
 5. L'identification d'entités sémantiques se distingue d'une simple identification des mots clés en qualifiant chacun des mots ou expressions présents dans le texte. Par exemple, il qualifie le terme « Pauvreté » en tant que concept, le terme « Front commun des personnes assistées sociales du Québec » en tant qu'organisation, le terme « François Legault » en tant que personnalité politique ou encore le terme « Autochtone » en tant que groupe ethnique. Ce traitement fut central dans notre analyse, car il permet une analyse riche et rapide d'un volume d'articles important. Les entités sémantiques ont donc été extraites par traitement automatisé, et une validation manuelle a été effectuée par l'équipe de recherche sur 50 entités sélectionnées de façon aléatoire.
 6. 2726 articles ont été publiés par des médias francophones et 58 articles de la part des médias anglophones. Les analyses des résultats se concentrent exclusivement sur les médias francophones.

marginalisation importante de l'assistance sociale dans les processus de mise à l'agenda public des questions et des controverses qui y sont associées.

Pour la période 2017-2018, dans les médias francophones, on dénombre 1743 articles (64 %) des médias à forte diffusion, 865 articles des médias à moyenne diffusion (32 %) et 118 articles des médias à faible diffusion (4 %). Bien que près de 200 médias aient publié au moins un article concernant notre thématique, ce sont 9 médias à forte diffusion qui sont responsables de 58 % des articles publiés.

TABLEAU 1. MÉDIAS À FORTE DIFFUSION ET COUVERTURE MÉDIATIQUE
DE L'ASSISTANCE SOCIALE AU QUÉBEC

| Média | Nombre d'articles | Pourcentage (%) de la couverture québécoise consacrée à l'assistance sociale |
|----------------------------|-------------------|--|
| <i>Journal de Montréal</i> | 257 | 9,23 |
| <i>Journal de Québec</i> | 248 | 8,91 |
| <i>Le Devoir</i> | 183 | 6,57 |
| <i>Journal Métro</i> | 180 | 6,47 |
| <i>TVA Nouvelles</i> | 168 | 6,03 |
| <i>Huffingtonpost</i> | 161 | 5,78 |
| <i>La Presse</i> | 160 | 5,75 |
| Radio-Canada | 139 | 4,99 |
| <i>Le Soleil</i> | 115 | 4,13 |

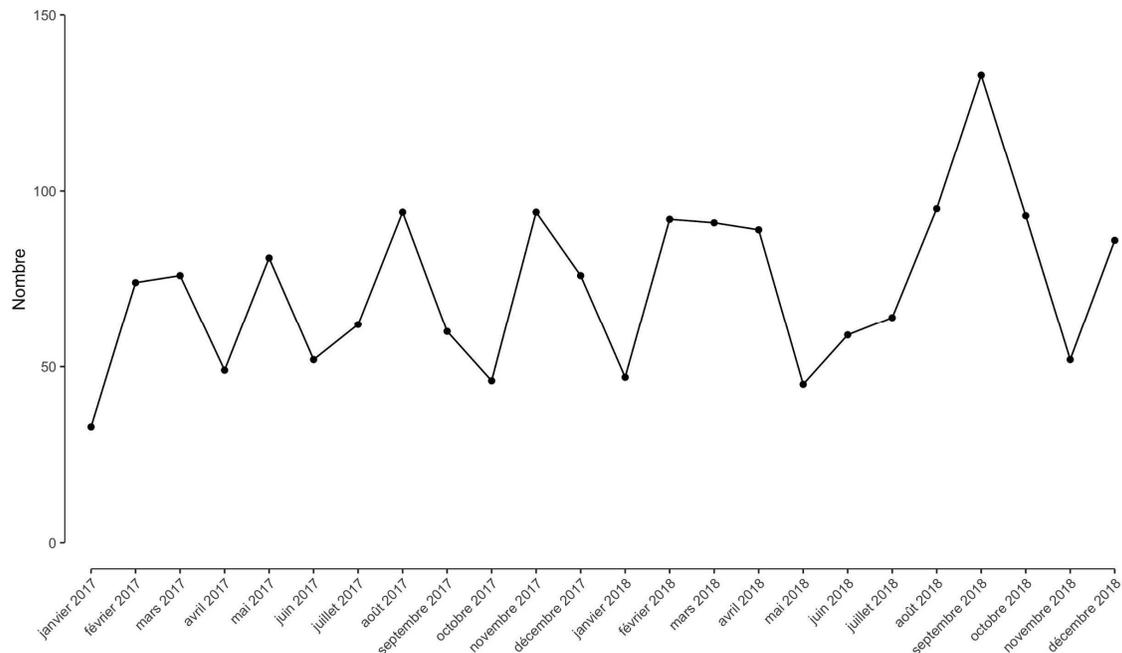
La production médiatique portant sur l'assistance sociale émane ainsi principalement d'un groupe de médias qui compte pour un peu moins de 5 % du total des 195 médias ayant abordé cette question à au moins une reprise en 2017 ou 2018. Il y a ainsi

au Québec une forte concentration de l'activité journalistique sur l'assistance sociale chez quelques médias à forte diffusion.

Chronologie de la production médiatique

La figure qui suit illustre la chronologie de la production médiatique francophone pour les années 2017 et 2018. Il s'agit d'une chronologie en dents de scie qui diffère sensiblement d'un mois à l'autre et où on ne peut observer de similarités appréciables entre les deux années.

FIGURE 1. CHRONOLOGIE DE LA PRODUCTION MÉDIATIQUE
À PROPOS DE L'ASSISTANCE SOCIALE (2017-2018)



Les variations dans la production journalistique s'expliquent par la présence de thèmes et d'événements en lien avec l'assistance sociale ayant émergé dans l'actualité québécoise : migrations et intégration des réfugiés, instauration d'un « revenu minimum garanti » pour les personnes considérées inaptes au travail, mise en place du programme Objectif emploi et tenue des élections provinciales⁷. Les variations sont de très faible

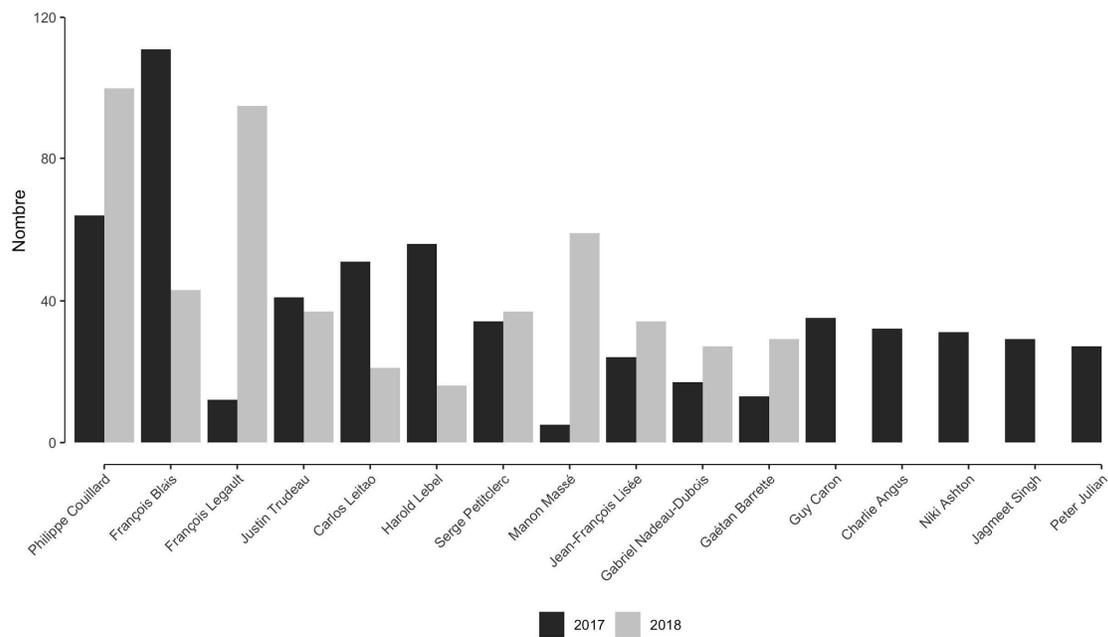
7. Les élections générales ont été déclenchées le 23 août 2018. Le scrutin s'est déroulé le 1^{er} octobre de cette même année.

envergure et ne permettent pas d'identifier des moments où la question de l'assistance sociale se serait imposée au sein des médias québécois. La couverture demeure très faible tout au long des deux années, se situant autour de 50 à 100 articles publiés mensuellement.

Acteurs les plus souvent mentionnés dans les médias

La place et l'importance relative des individus cités et mentionnés dans la couverture médiatique consacrée à l'assistance sociale ont varié en fonction de l'actualité. L'année 2017 a vu le dépôt du projet de loi portant sur un revenu minimum garanti proposé par le gouvernement libéral et chapeauté par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, François Blais⁸. Cette année fut également marquée par la course à la chefferie du Nouveau Parti démocratique⁹. L'année 2018 fut quant à elle marquée par les élections provinciales au Québec.

FIGURE 2. ACTEURS CITÉS ET MENTIONNÉS DANS LES MÉDIAS QUÉBÉCOIS (2017-2018)



8. En 2017, Philippe Couillard occupait les fonctions de premier ministre du Québec, Carlos Leitao était ministre des Finances et Gaétan Barrette était ministre de la Santé. Harold Lebel était porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'emploi, de solidarité sociale et de lutte contre la pauvreté. Jean-François Lisée était chef de l'opposition officielle et François Legault était chef de la 2^e opposition.

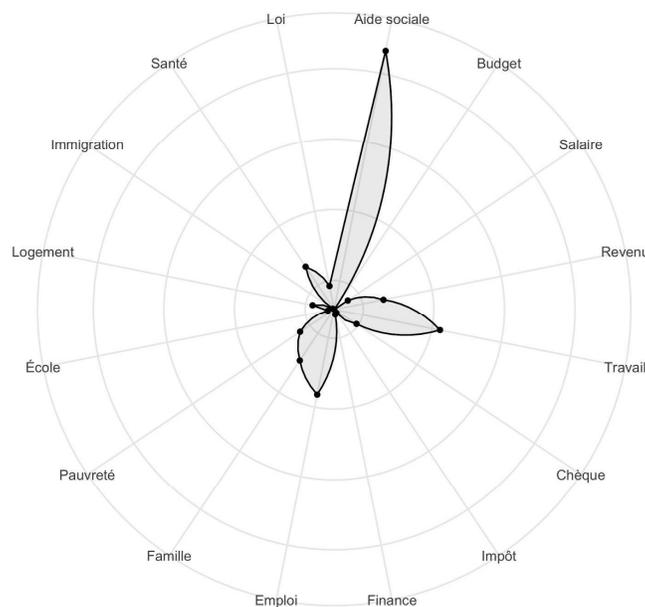
9. Guy Caron, Charlie Angus, Niki Ashton et Jagmeet Singh étaient candidats à cette course.

Les acteurs politiques dominent sans conteste le nombre de mentions et de citations dans les médias d'information québécois. Ces derniers occupent 15 des 16 premières places dans la couverture médiatique de l'assistance sociale au Québec. Un seul porte-parole d'organismes communautaires, Serge Petitclerc, s'inscrit dans cette liste et aucun prestataire de l'assistance sociale n'y fait son entrée. Nous présenterons plus loin les impacts de cette distribution asymétrique entre catégories d'acteurs.

Thématiques abordées en lien avec l'assistance sociale

Une extraction et une compilation des entités sémantiques en cooccurrence avec l'assistance sociale ont été effectuées pour chacun des articles analysés¹⁰. Les analyses permettent de faire émerger les thèmes associés de la couverture médiatique de l'assistance sociale au Québec. Le diagramme de type « radar » (figure 3) illustre à la fois les sous-thématiques en lien avec l'assistance sociale et leur importance dans la couverture médiatique des médias à forte diffusion.

FIGURE 3. THÈMES ASSOCIÉS À L'ASSISTANCE SOCIALE DANS LES MÉDIAS QUÉBÉCOIS



10. Ainsi, pour l'article publié par Radio-Canada, le 28 juin 2017, intitulé « Le règlement de la réforme de l'aide sociale entériné », on retrouve parmi les entités extraites: « François Blais », « Pauvreté », « Loi 70 », « Parti québécois », « Harold Lebel », « Recherche d'emploi » et bien sûr « Aide sociale ».

Parmi les 16 entités sémantiques en lien avec l'assistance dans la couverture médiatique, on peut observer des thématiques qui sont en lien étroit les unes avec les autres. La thématique la plus prépondérante se dégage autour du travail et de l'emploi, puis viennent les aspects financiers (finance, chèque, budget, impôt), la famille, la santé, la pauvreté, l'école, l'éducation et, finalement, le logement¹¹. Des analyses qualitatives subséquentes permettront de convenir avec précision des traitements réservés à ces thématiques par les médias d'information. Retenons toutefois ici que les cadres médiatiques dominants à l'égard de l'assistance sociale lient cette dernière à l'emploi, au travail et aux questions financières et économiques, poussant à la marge la thématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Ils s'inscrivent ainsi en tension avec les cadres déployés par les groupes de lutte à la pauvreté sur l'assistance sociale et les vécus des prestataires (voir Macé, Daigneault et Goyette, 2019).

REPRÉSENTATIONS ET OPINION PUBLIQUE DE L'ASSISTANCE SOCIALE

Les représentations médiatiques de l'assistance sociale et de ses prestataires ne sont pas sans impacts politiques. Elles sont en lien étroit avec la mise à l'agenda public et politique¹² des problèmes sociaux qui y sont associés et avec le développement des politiques publiques (voir par exemple Burnstein, 2003). En ce sens, nous avons voulu mesurer les perceptions et les attitudes des Québécois à propos des programmes d'assistance sociale et de leurs prestataires. À cette fin, nous avons mené un sondage représentatif auprès de 2054 Québécois entre le 19 août et le 1^{er} septembre 2019¹³.

11. Ces pourcentages additionnés totalisent plus de 100%, car un article peut aborder plus d'une sous-thématique à la fois.

12. Alors que le concept de « mise à l'agenda public » renvoie à un processus par lequel le grand public est sensibilisé et conscientisé à un problème social ou politique, qui s'impose dès lors comme un objet de préoccupation, de discussion ou de débat collectif, le concept de « mise à l'agenda politique » renvoie aux processus qui contraignent ou enjoignent les décideurs politiques à intervenir sur des questions sociales ou politiques particulières. Bien évidemment, la mise à l'agenda public d'un enjeu est un facteur contributif à sa prise en considération par les décideurs politiques. Voir McCombs, 2004 ; Howlett et Giest, 2012.

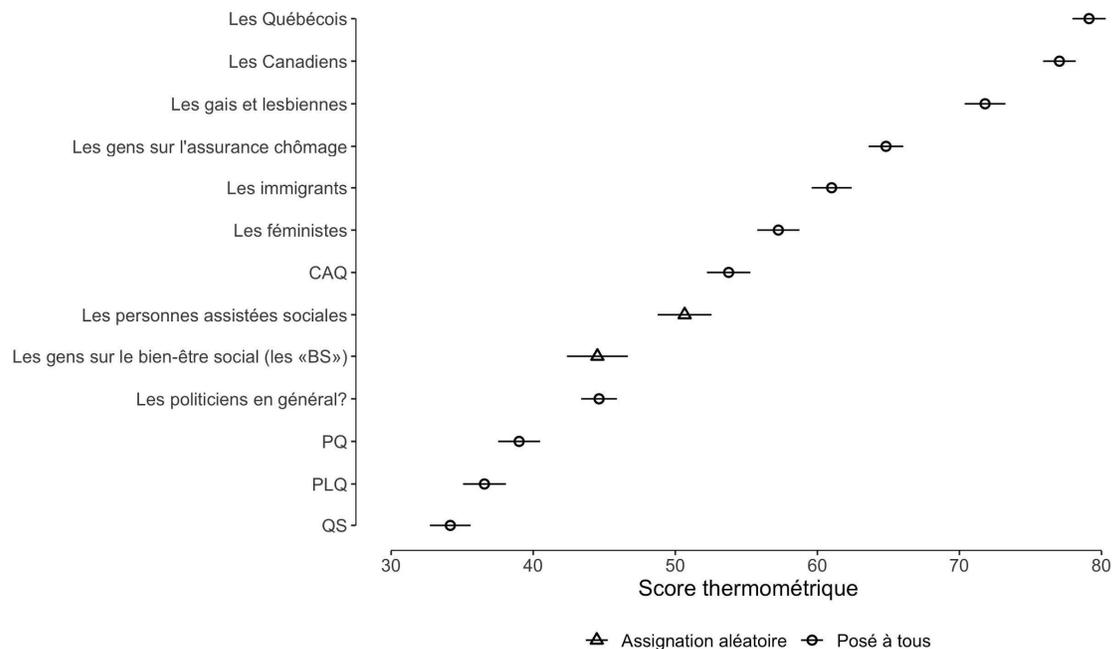
13. Le sondage a été mené par la firme Léger Marketing auprès d'un échantillon aléatoire issu de son panel Web.

Appréciation des prestataires

Afin d'évaluer le niveau relatif d'appréciation des prestataires des programmes d'assistance sociale, nous avons demandé aux répondants d'indiquer par un score thermométrique - où 0 signifie qu'ils n'apprécient pas du tout le groupe cible et 100 qu'ils l'apprécient beaucoup - leur niveau d'appréciation des prestataires, d'une série de groupes sociaux ainsi que des quatre principaux partis politiques québécois¹⁴. Ce type de question permet de comparer les scores obtenus par différents groupes afin de mieux saisir leur niveau d'appréciation relatif dans l'esprit du public. Afin de vérifier l'influence exercée par la caractérisation potentiellement négative des prestataires, nous avons aussi testé deux manières différentes de les nommer, l'une se voulant neutre et l'autre clairement péjorative. Les répondants au sondage se sont fait demander aléatoirement de donner un score d'appréciation thermométrique pour « Les personnes assistées sociales » ou « Les gens sur le bien-être social (les "BS") », cette dernière dénomination étant évidemment de nature péjorative. La figure 4 rend compte des résultats et illustre, pour chaque groupe, le score thermométrique moyen (le point) ainsi que la marge d'erreur (barre horizontale) autour de cette moyenne.

14. La question exacte était énoncée comme suit : « Sur une échelle de 0 à 100 où 0 veut dire que vous N'APPRÉCIEZ PAS DU TOUT et 100 veut dire que vous APPRÉCIEZ VRAIMENT BEAUCOUP, que pensez-vous de de chacun des groupes suivants ? Note : Vous pouvez utiliser n'importe quel chiffre entre 0 et 100. »

FIGURE 4. SCORES D'APPRÉCIATION THERMOMÉTRIQUE
DE DIFFÉRENTS GROUPES SOCIAUX



Les répondants ayant eu à donner leur appréciation des « personnes assistées sociales » ont donné un score moyen de 51, alors que ceux qui ont eu à donner leur opinion à propos des « gens sur le bien-être social (les “BS”) » ont attribué un score moyen significativement inférieur de 45 ($t = 5$, $p < 0,001$). C'est donc dire que la manière de nommer les personnes qui retirent des prestations des programmes d'assistance sociale affecte la perception des Québécois, une dénomination à connotation péjorative influençant négativement les perceptions.

Par ailleurs, même avec la dénomination sans connotation péjorative, les prestataires des programmes d'assistance sociale reçoivent des scores d'appréciation thermométriques significativement inférieurs à la quasi-totalité des autres groupes. À l'exception des partis politiques, seuls « les politiciens en général » obtiennent un score inférieur (score moyen de 45) à celui obtenu par « les personnes assistées sociales », et encore, ce score est identique au score moyen donné par les répondants ayant eu à réagir à la dénomination péjorative « les gens sur le bien-être social ». Tous les autres groupes sociaux mentionnés - les Québécois, les Canadiens, les gais et lesbiennes, les chômeurs, les immigrants et les féministes - obtiennent des scores significativement plus élevés. C'est donc dire que le niveau d'appréciation des Québécois à l'égard des prestataires des programmes d'assistance sociale est nettement plus faible que celui obtenu par une variété

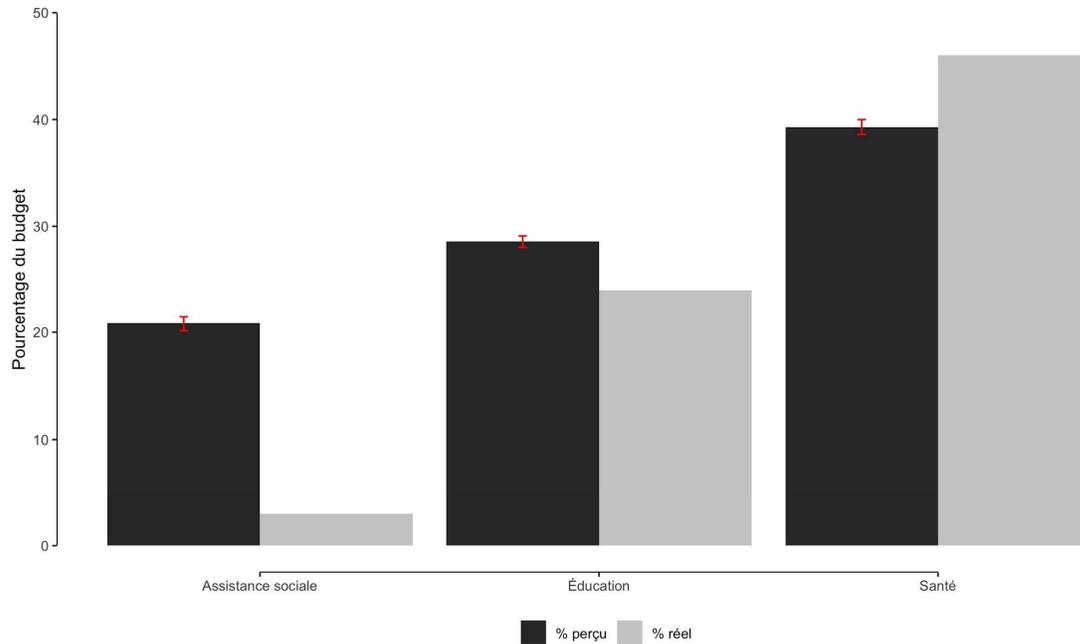
de groupes sociaux d'importance. Ces résultats confirment ceux obtenus précédemment par Noreau *et al.* (2016) et laissent entrevoir des défis communicationnels importants pour les prestataires des programmes d'assistance sociale et les groupes qui cherchent à promouvoir leurs intérêts auprès du grand public.

Coûts des programmes d'assistance sociale

À cet égard, nous avons aussi demandé aux répondants d'estimer au mieux de leur connaissance les pourcentages que représentent les dépenses en santé, en éducation et en assistance sociale pour l'ensemble du budget du Québec¹⁵. La figure 5 rapporte les pourcentages moyens en noir ainsi que les pourcentages réels en gris pour chaque domaine. Les résultats montrent que les Québécois surestiment de manière importante les coûts associés à l'assistance sociale, la moyenne des réponses obtenues étant de 21 % du budget, alors que l'assistance sociale n'en occupe dans les faits que 3 %. Il n'est formellement pas surprenant que les Québécois soient globalement peu informés quant aux proportions réelles des différents postes de dépenses dans le budget du Québec (Bartels, 1996 ; Fournier, 2002 ; Althaus, 2003) et bien que les Québécois surestiment aussi les coûts de l'éducation et sous-estiment les dépenses en santé, les écarts entre les pourcentages perçus et les pourcentages réels sont considérablement moindres que ceux obtenus pour l'assistance sociale.

15. La question était formulée comme suit : « D'après vous, quel pourcentage du budget du gouvernement du Québec est alloué à chacun des grands postes de dépenses suivants ? Si vous ne savez pas le chiffre précis, estimez le pourcentage au mieux de votre connaissance. Note : Les choix ci-dessous ne couvrent pas tous les postes de dépenses du gouvernement du Québec. »

FIGURE 5. POURCENTAGES DU BUDGET PERÇU ET RÉEL
DE CHACUN DES POSTES DE DÉPENSES



Notons par ailleurs que les Québécois semblent peu enclins à augmenter les budgets des programmes d'assistance sociale, et cela même lorsqu'on les informe des proportions réelles de chacun des trois postes de dépenses dans le budget du Québec. Après avoir demandé aux répondants d'estimer la proportion du budget du Québec allouée à l'assistance sociale, nous les avons informés que le chiffre réel était de 3 %, après quoi nous leur avons demandé de dire s'ils croyaient que le gouvernement du Québec devrait allouer plus, moins ou la même proportion du budget aux programmes d'assistance sociale¹⁶. Malgré une surestimation flagrante des coûts réels des programmes d'assistance sociale, seuls 14,8 % ont répondu que le gouvernement du Québec devrait allouer beaucoup plus de fonds publics, 30,2 % un peu plus, 37,7 % ont affirmé que le gouvernement du Québec devrait allouer la même chose et, respectivement, 11,5 % et 5,8 % ont affirmé qu'il faudrait allouer un peu moins ou beaucoup moins à l'assistance sociale. Notons que les opinions quant aux pourcentages du budget qui devraient être alloués à l'éducation et à la santé sont relativement similaires, et ce, malgré le fait que ces deux postes de dépenses ne

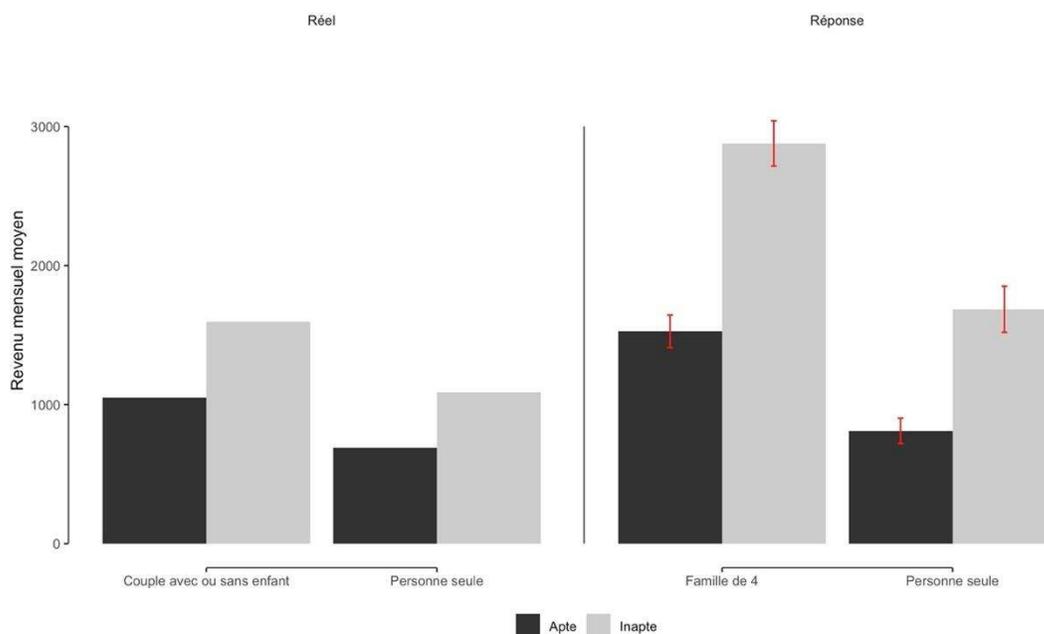
16. La question exacte était formulée comme suit : « Dans le plus récent budget du gouvernement du Québec, la proportion du budget alloué aux programmes d'assistance sociale est d'environ 3%. Selon vous, devrait-on allouer plus, moins, ou la même proportion du budget à l'aide et à l'assistance sociale ? »

donnaient pas lieu à un écart aussi grand entre les pourcentages d'allocations perçus et réels¹⁷.

Montants des prestations

Nous avons également demandé aux répondants d'établir le montant mensuel des prestations qui devraient être versées aux ménages en fonction du contexte familial et de la situation d'aptitude au travail¹⁸. Les résultats rapportés à la figure 6 montrent que, autant pour les familles de quatre personnes que pour les personnes seules, les cas où les prestataires sont jugés aptes au travail se voient accorder des allocations mensuelles substantiellement inférieures à celles attribuées aux personnes considérées inaptes à travailler.

FIGURE 6. MONTANT D'ALLOCATION
EN FONCTION DE L'APTITUDE AU TRAVAIL ET DE LA COMPOSITION DES MÉNAGES



17. Résultats non rapportés fournis sur demande.

18. Les questions prenaient la forme suivante : « D'après vous, combien devrait recevoir chaque mois une personne assistée sociale qui vit seule et qui est considérée [APTE/INAPTE] au travail ? Si vous considérez qu'elle ne devrait pas être éligible à l'assistance sociale, indiquez simplement 0. » Il convient aussi de remarquer que ces questions ont fait l'objet d'une manipulation aléatoire qui n'est pas discutée ni prise en considération dans cette analyse parce qu'elle ne change pas l'interprétation des résultats spécifiques que nous évoquons concernant l'impact de la question de l'aptitude au travail.

En janvier 2020, les prestations mensuelles pour une personne seule considérée apte au travail étaient de 690 \$ par mois. Une personne considérée inapte au travail recevait quant à elle 1088 \$ mensuellement. Un couple (avec ou sans enfants) composé de deux adultes considérés aptes au travail recevait des prestations mensuelles de 1049 \$, alors qu'un couple (avec ou sans enfants) composé de deux adultes considérés inaptes au travail recevait des prestations bonifiées à 1596 \$¹⁹.

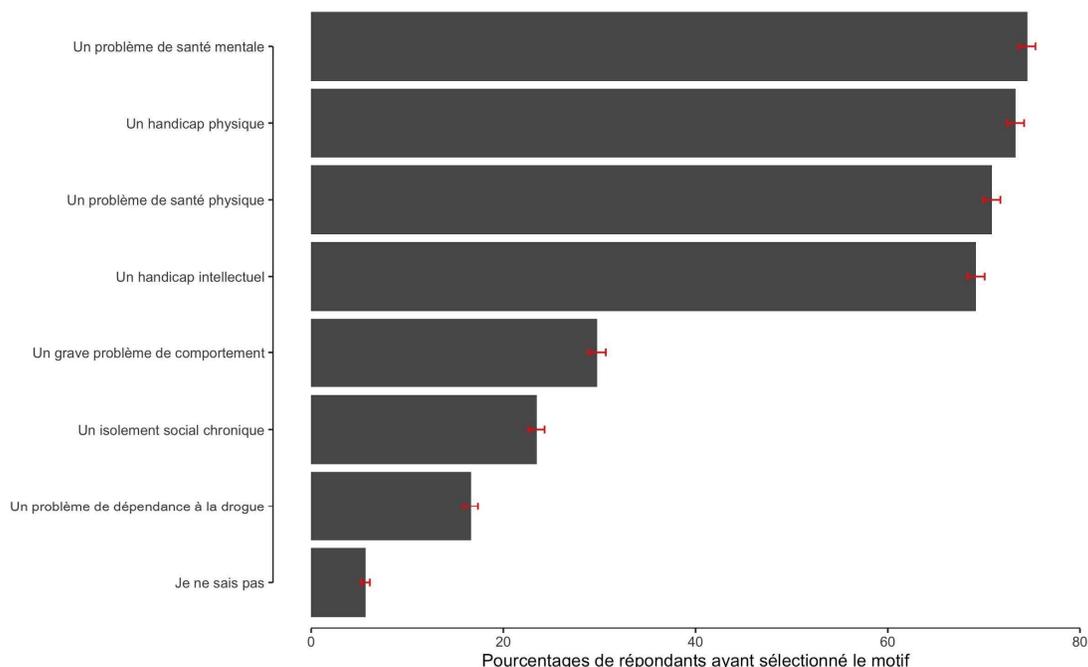
En comparaison, les répondants à notre sondage ont attribué en moyenne 714 \$ mensuellement aux personnes seules considérées aptes au travail. Ils ont plus que doublé ce montant pour les personnes seules considérées inaptes au travail, en leur attribuant en moyenne des prestations établies à 1493 \$. Pour une famille composée de quatre personnes, dont deux adultes considérés aptes au travail, les répondants ont attribué en moyenne 1385 \$ mensuellement. Cette somme passait en moyenne à 2588 \$ lorsque les deux parents étaient considérés inaptes au travail. Les différences substantielles que l'on retrouve dans les montants des prestations que les Québécois consentent à verser aux prestataires en fonction de leur aptitude au travail témoignent de l'importance de ce critère dans l'établissement des attitudes à leur égard.

Aptitude au travail

Finally, the judgement regarding the question of work incapacity is clearly associated with considerations of order, especially medical. We asked the following question of the respondents: « À votre avis, quel(s) problème(s) suivants devraient pouvoir permettre de justifier qu'une personne demande d'être déclarée inapte au travail ? Sélectionnez tous les éléments qui devraient selon-vous être pris en considération. »

19. Le calcul des montants des prestations offertes aux programmes d'assistance sociale ne tient pas compte de la présence ou non d'enfants au sein des ménages (voir le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2020a ; 2020b). Cela dit, des ajustements aux prestations sont disponibles sous conditions, notamment pour les personnes seules et pour les ménages ayant des enfants à charge.

FIGURE 7. MOTIFS JUSTIFIANT L'INAPTITUDE AU TRAVAIL



Les répondants avaient l'occasion de sélectionner autant de motifs qu'ils le désiraient et les résultats rapportés à la figure 7 montrent clairement la tendance nettement plus forte à sélectionner les motifs médicaux par rapport aux problèmes d'une nature sociale ou comportementale. Les quatre motifs les plus sélectionnés concernent les problèmes de santé mentale (74,5 %), les handicaps physiques (73,3 %), les problèmes de santé physique (70,8 %) et les handicaps intellectuels (69,2 %). En comparaison, les proportions de répondants considérant que les graves problèmes de comportement (29,8 %), l'isolement social chronique (23,5 %) ou un problème de dépendance à la drogue (16,6 %) constituent des motifs légitimes d'inaptitude au travail nettement plus faibles. De manière analogue, lorsqu'on demande aux répondants de sélectionner parmi une liste de professionnels ceux qui devraient être en mesure de poser des jugements quant à l'inaptitude au travail ²⁰, 86 % des répondants sélectionnent les médecins, 71 % sélectionnent les psychologues, 50,9 % les travailleurs sociaux, 27,3 % les juges, 12,2 % les proches de la personne et 7,6 % sélectionnent les chercheurs universitaires. Ces résultats témoignent du caractère largement médical de la notion d'inaptitude au travail dans l'esprit

20. La question exacte était formulée ainsi : « À votre avis, qui devrait être habilité à déterminer qu'une personne doit être considérée inapte au travail ? Sélectionnez tous ceux qui devraient selon vous avoir ce pouvoir. »

de la population québécoise, en concordance avec l'approche gouvernementale adoptée sur la question²¹.

Globalement, les résultats du sondage montrent donc que les Québécois ont des perceptions relativement défavorables face aux prestataires des programmes d'assistance sociale, qu'ils surestiment très largement les coûts du programme d'assistance sociale, mais qu'être mis au courant des coûts réels ne les mène pas pour autant à considérer que davantage de fonds devraient être accordés à l'assistance sociale, que la question de l'aptitude au travail joue un rôle central dans le jugement qu'ils posent quant au caractère méritoire des prestataires des programmes d'assistance sociale et que l'inaptitude est d'abord et avant tout perçue de manière médicale. L'importance centrale de la question de l'aptitude au travail peut à cet égard être comprise au regard du rôle crucial des heuristiques de mérite²² (*deservingness heuristic*). Des travaux récents en psychologie politique démontrent que lorsqu'ils doivent formuler une opinion à propos des politiques distributives, des heuristiques de mérite sont activées aisément dans l'esprit des individus aussitôt qu'ils reçoivent des signaux leur laissant penser que certains prestataires potentiels sont plus méritants que d'autres (Petersen *et al.*, 2011 ; Petersen *et al.*, 2012 ; Petersen, 2012). Les critères spécifiques permettant de déterminer qui est méritant ou non peuvent varier, mais ces résultats tendent à démontrer que la compassion des individus est fortement diminuée lorsque les comportements de prestataires potentiels peuvent être interprétés comme des actes opportunistes de gens qui refusent de contribuer à l'effort du groupe pour s'assurer une assurance sociale autrement vue comme étant légitime. Dans le cas de prestataires jugés aptes au travail, il semble donc que l'opinion des Québécois soit fortement modulée par ce mécanisme et des travaux supplémentaires à cet égard permettraient certainement de creuser davantage la question.

21. Notons qu'en vertu des règles du Programme de solidarité sociale, la reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi exige que le prestataire obtienne un rapport médical témoignant « que son état physique ou mental est, de façon significative, déficient ou altéré pour une durée vraisemblablement permanente ou indéfinie et que, pour cette raison et compte tenu de ses caractéristiques socioprofessionnelles, il présente des contraintes sévères à l'emploi ». (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec, 2020c : art. 70)

22. Les heuristiques sont des raccourcis mentaux permettant des jugements fondés sur des informations parcellaires desquelles les individus tirent néanmoins des généralisations plus larges (par exemple : Sniderman, Brody et Tetlock, 1991 ; Lupia, 1994). Les heuristiques de mérite sont, quant à eux, des bribes d'information à partir desquelles les individus tirent des conclusions plus larges sur le caractère plus ou moins méritoire d'autres individus (voir notamment Gilens, 2000), et qui peuvent ensuite influencer leurs opinions à leur égard.

DISCUSSION GÉNÉRALE

La mise à l'agenda politique de questions sociales, présentées comme problèmes collectifs qui appellent l'intervention de l'État, est un processus compétitif et conflictuel (Hassenteufel, 2010 ; Landry et Caneva, 2020). Les acteurs qui s'y investissent doivent inscrire des enjeux sociaux au sein des priorités des pouvoirs publics, être en mesure d'imposer des interprétations particulières - et fréquemment litigieuses - des phénomènes sur lesquels agir, de distribuer les responsabilités, les blâmes, les tâches et les mesures évaluatives de « succès » de l'action politique. Dans ce contexte, l'ampleur et la persistance du traitement médiatique qui sont attribuées aux questions sociales sont simultanément des indicateurs de la considération qui leur est accordée par les acteurs médiatiques et des facteurs contributifs à leur mise à l'agenda politique (McCombs et Shaw, 1991 ; Shoemaker, 1991 ; McCombs, 2004).

À cet égard, deux conclusions générales émergent à propos de l'assistance sociale au Québec.

En premier lieu, celle-ci est un non-enjeu médiatique, et l'espace résiduel dont dispose cette question au sein des médias québécois est occupé principalement par des acteurs politiques. Trois éléments sont à retenir à cet égard. D'abord, la couverture médiatique consacrée à l'assistance est difficilement perceptible dans l'univers médiatique québécois. Cela traduit notamment une incapacité des groupes de lutte à la pauvreté à mobiliser les médias d'information autour de leurs thèmes et à engendrer une discussion publique conséquente sur ces derniers (Landry *et al.*, 2020). Ensuite, cette couverture, tout en étant extrêmement réduite, est étroitement associée à des thématiques (migrations, élections, réformes de politiques publiques, etc.) qui émergent dans l'espace médiatique et viennent problématiser les programmes d'assistance sociale. Ces derniers, de même que les conditions et parcours de vie de leurs prestataires, ne constituent pas en eux-mêmes des objets d'intérêts pour les médias québécois. Finalement, les acteurs politiques dominent en mentions et en citations toute autre catégorie d'acteurs au sein de la couverture médiatique. Les groupes communautaires, les acteurs offrant des services aux prestataires et ces derniers occupent un espace médiatique négligeable. Nous voyons s'établir ici ce que la

littérature appelle des « structures d'opportunités discursives²³ » fortement asymétriques, par lesquelles certaines catégories d'acteurs disposent d'un accès privilégié à la diffusion médiatique de masse, alors que d'autres s'en voient privés (Ferree *et al.*, 2002). Dans le cadre de cette étude, ces opportunités inégalement réparties tendent à défavoriser les discours sociaux qui contredisent, qui s'opposent ou qui contestent les argumentaires déployés par la classe politique autour des réformes de l'assistance sociale.

En deuxième lieu, l'opinion publique québécoise supporte les piliers sur lesquels reposent les réformes successives des trente dernières années en matière d'assistance sociale (Ducharme, 2018). Elle se montre favorable à l'incitation musclée à l'insertion à l'emploi, au maintien de faibles niveaux de prestations, bien en deçà des seuils établis de pauvreté, ainsi qu'à la différenciation, à la catégorisation et au traitement différencié des prestataires selon leur aptitude au travail. Les travaux de Noreau *et al.* (2016) soulignent que les Québécois considèrent les inégalités sociales comme étant inéluctables et qu'ils entretiennent la conviction que les individus sont en mesure de s'extraire de leur condition sociale par le travail. Ces valeurs se manifestent ici dans la différenciation marquée entre les niveaux des prestations accordées aux prestataires selon leur aptitude au travail, et par une « aptitude au travail » déterminée essentiellement sous l'angle médical, détachée des conditions sociales et des parcours de vie des individus. Les données de l'étude mettent également en lumière la cohérence entre le niveau actuel des prestations offertes par les programmes d'assistance sociale et celui que les Québécois concèdent à offrir aux prestataires, en fonction de leur aptitude au travail.

Regroupées, ces conclusions laissent entrevoir un contexte où les structures d'opportunités politiques²⁴ sont défavorables à l'action sociale collective visant la contestation des réformes relatives à l'assistance sociale. La littérature fait état d'une diversité de perspectives sur les principales variables affectant les conditions structurelles

23. Le concept de « structures d'opportunités discursives » a été développé par Koopmans et Statham en 1999 afin d'évoquer les idées considérées comme étant « sensées », « réalistes » et « légitimes » au sein d'une culture politique particulière (McCammon, Newman et Muse, 2007, p. 731). À l'instar de Ferree *et al.* (2002), puis de Gamson (2004), nous utilisons toutefois ce concept afin d'évoquer les effets structurants des inégalités qui existent entre différents acteurs sociaux et politiques quant à leur capacité à cadrer des problèmes collectifs dans les termes de leur choix au sein d'un environnement médiatique.

24. Présenté sommairement, le concept de « structures d'opportunités politiques » évoque les facteurs qui facilitent ou contraignent la mobilisation sociale à un moment spécifique et dans un contexte donné. Ces facteurs sont exogènes aux groupes mobilisés ; ils influencent les types de revendications pouvant être articulées, les stratégies employées et leur relative efficacité auprès d'acteurs politiques. Voir Meyer et Minkoff, 2004 ; Giugni, 2009.

d'opportunités politiques (Giugni, 2011). Elle souligne néanmoins l'importance de capacités organisationnelles fortes pour la mobilisation, la capacité d'articuler et de diffuser efficacement des revendications auprès de divers publics, l'usage de tactiques appropriées afin de créer des rapports de force avantageux envers l'État et la présence d'alliés au sein de la classe politique (Meyer et Minkoff, 2004). Des travaux subséquents permettront d'apprécier ces éléments au sein des groupes québécois de lutte à la pauvreté, dans le cadre d'un contexte où ceux-ci peinent à inscrire leurs préoccupations à l'agenda public et à se positionner de manière offensive dans l'espace public sur des enjeux associés à la justice sociale.

CONCLUSION

Les travaux de recherche dont rend compte cet article témoignent d'une couverture médiatique dont les caractéristiques structurelles sont profondément défavorables au soutien des activités de mobilisation qui contestent les réformes récentes apportées aux programmes d'assistance sociale au Québec.

L'actualité médiatique fait état d'une « réalité construite », résultant d'une série de prises de décision, de processus de sélection - notamment éditoriaux et financiers -, de possibilités et de contraintes (Hannigan, 2006). Elle est conséquemment tant une manière de présenter des événements que d'exclure du champ de vision des acteurs, des perspectives et des phénomènes ; elle *cadre* des enjeux (Chong et Druckman, 2007 ; Gitlin, 1980). Ces « cadres médiatiques » confèrent des dimensions et des caractéristiques à des « problèmes » et offrent un diagnostic sur leurs causes, tout en distribuant des responsabilités à des acteurs sociaux et politiques (Hertog et McLeod, 2001 ; Johnston et Noakes, 2005). Les cadres médiatiques de l'assistance sociale se caractérisent, au Québec, par leur caractère marginal au sein de l'actualité, par la prépondérance marquée des discours portés par les acteurs politiques, et par une structuration des thèmes principaux associés à l'assistance sociale autour de questions liées au travail, à l'emploi et à l'économie.

De surcroît, l'opinion publique québécoise à l'égard des programmes d'assistance sociale et de leurs prestataires proscrit, dans l'immédiat, la mise en place d'un mouvement populaire pouvant représenter une force politique contestataire. Le débat public sur l'assistance sociale se fait actuellement principalement en fonction des lignes directrices des réformes qui ont orienté ses révisions successives : le poids des programmes sur les

finances publiques, la responsabilité des prestataires à l'égard de leur condition sociale, la contrepartie comme principe directeur et l'intégration des programmes au marché du travail. La constitution d'une alternative à ces réformes pose comme exigence la circulation plus soutenue de discours qui proposent des schémas d'interprétation autres de la pauvreté et des aides qui visent son atténuation ou son éradication (voir Benford et Snow, 2000). Cette tâche est laborieuse dans un contexte où les groupes de lutte à la pauvreté au Québec peinent à communiquer efficacement dans l'espace public (Landry *et al.*, 2020).

BIBLIOGRAPHIE

- ALTHAUS, S. L. (2003). *Collective Preferences in Democratic Politics : Opinion Surveys and the Will of the People*. New York : Cambridge University Press.
- AUTES, M. (2011). Les représentations de la pauvreté dans la presse écrite. Les travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 2001-2002. Dans N. Silvani (dir.), *Observatoire National de la Pauvreté. Travaux 2001-2002* (p. 105-120). Paris : La Documentation française.
- BARTELS, L. M. (1996). Uninformed Votes : Information Effects in Presidential Elections. *American Journal of Political Science*, 40(1), 194-230.
- BELAND, D. ET DAIGNEAULT, P.-M. (2015). *Welfare Reform in Canada : Provincial Social Assistance in Comparative Perspective*. Toronto : University of Toronto Press.
- BENFORD, R. D. ET SNOW, D. A. (2000). Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment. *Annual Review of Sociology*, 26, 611-639.
- BULLOCK, H. E., WYCHE, K. F. ET WILLIAMS, W. R. (2001). Media Images of the Poor. *Journal of Social Issues*, 57(2), 229-246.
- BURNSTEIN, P. (2003). The Impact of Public Opinion on Public Policy : A Review and an Agenda. *Political Research Quarterly*, 56(1), 29-40.
- CAMMAERTS, B. ET CARPENTIER, N. (2007). *Reclaiming the Media. Communication Rights and Democratic Media Roles*. Bristol : Intellect Books.
- CHAUHAN, A. ET FOSTER, J. (2014). Representations of Poverty in British Newspapers : A Case of « Othering » the Threat ? *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 24(5), 390-405.
- CHONG, D. ET DRUCKMAN, J. N. (2007). Framing Theory. *Annual Review of Political Science*, 10, 103-126.
- CLAWSON, R. ET TRICE, R. (2000). Poverty as We Know It : Media Portrayals of the Poor. *Public Opinion Quarterly*, 64, 53-64.
- COMMISSION ONTARIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE (2017). Prendre le pouls Opinions des gens à l'égard des droits de la personne en Ontario. Récupéré le 1^{er} avril 2020 de www.ohrc.on.ca/sites/default/files/Taking%20the%20pulse%20Peoples%20opinions%20on%20human%20rights%20in%20Ontario_accessible_2017_1.pdf.

- COULDRY, N. (2003). Beyond the Hall of Mirrors ? Some Theoretical Reflections on the Global Contestation of Media Power. Dans N. Coudry et J. Curran (dir.), *Contesting Media Power : Alternative Media in a Networked World* (p. 39-54). Lanham, Maryland : Rowman & Littlefield.
- DUCHARME, O. (2018). *Travaux forcés : Chemins détournés de l'aide sociale*. Montréal : Écosociété.
- FERREE, M. M., GAMSON, W. A., GERHARDS, J. ET RUCHT, D. (2002). *Shaping Abortion Discourse : Democracy and the Public Sphere in Germany and the United States*. Cambridge : Cambridge University Press.
- FOURNIER, P. (2002). The Uninformed Canadian Voter. Dans J. M. Everitt et B. L. O'Neil, (dir.), *Citizen Politics : Research and Theory in Canadian Political Behaviour* (p. 92-109). Oxford : Oxford University Press.
- GAMSON, W. A. (2004). Bystanders, Public Opinion and The Media. Dans D. A. Snow, S. Soule, S. A. et H. Kriesi (dir.), *The Blackwell Companion to Social Movements* (p. 242-261). Malden, Massachussets : Blackwell.
- GILENS, M. (2000). *Why Americans Hate Welfare : Race, Media, and the Politics of Antipoverty Policy*. Chicago : University of Chicago Press.
- GITLIN, T. (1980). *The Whole World is Watching : Mass Media in the Making and Unmaking of the New Left*. Berkeley : University of California Press.
- GIUGNI, M. (2009). Political Opportunities : From Tilly to Tilly. *Swiss Political Science Review*, 15, 361-367.
- GIUGNI, M. (2011). Political Opportunity : Still a Useful Concept ? Dans M. Hanagan et C. Tilly (dir.), *Contention and Trust in Cities and States* (p. 271-283). Berlin : Springer.
- GROULX, L.-H. (2009). La restructuration récente des politiques sociales au Canada et au Québec : éléments d'analyse. *Labour/Le Travail*, 63, 9-46.
- HACKETT, R., GRUNEAU, R., GUTSTEIN, D. ET GIBSON, T. (2000). *The Missing News : Filters and Blind Spots in Canada's Press*. Canadian Centre for Policy Alternatives : Toronto.
- HANNIGAN, J. (2006). *Environmental Sociology*. New York : Routledge.
- HARKINS, S. ET LUGO-OCANDO, J. (2017). *Poor News : Media Discourses of Poverty in Times of Austerity*. Londres : Rowman & Littlefield International.
- HARELL, A., SOROKA, S. ET MAHON, A. (2008). Is welfare a dirty word ? Canadian public opinion on social assistance policies. *Policy Options - Options politiques*, 29(8), 53-56.
- HASSENTEUFEL, P. (2010). Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics. *Informations Sociales*, 157(1), 50-58.

- HERTOG, J. K. ET MCLEOD, D. M. (2001). A Multiperspectival Approach to Framing Analysis : A Field Guide. Dans S. D. Reese, O. H. Gandy et A. E. Grant (dir.), *Framing Public Life : Perspectives on Media and our Understanding of the Social World* (p. 139-161). Mahwah : Lawrence Erlbaum Associates.
- HOURS, M. (2007). La pauvreté urbaine au Japon. Réalités et représentations. *Transcontinentales*, 5, 121-138.
- HOWLETT, M. ET GIEST, S. (2012). The policy-making process. Dans E. Araral, S. Fritzen, M. Howlet et X. Wu (dir.), *The Routledge handbook of public policy* (p. 17-28). Londres : Routledge.
- JOHNSTON, H. ET NOAKES, J. A. (2005). *Frames of Protest : Social Movements and the Framing Perspective*. Lanham : Rowman & Littlefield.
- KENDALL, D. E. (2011). *Framing Class : Media Representations of Wealth and Poverty in America*. Lanham : Rowman & Littlefield.
- KENSICKI, L. J. (2004). No Cure for What Ails Us : The Media-Constructed Disconnect between Societal Problems and Possible Solutions. *Journalism and Mass Communication Quarterly*, 81(1), 53-73.
- KITCHENER, J. ET VANDERMENSBRUGGHE, J. (2007). The Reporting of Poverty. *Australian Journalism Review*, 29(2), 63-75.
- KITZINGER, J. (2007). Framing and Frame Analysis. Dans E. Devereux (dir.), *Media Studies, Key Issues and Debates* (p. 134-161). Londres : Sage Publications.
- LAMARCHE, L. (2007). The « Made in Québec » Act to Combat Poverty and Social Exclusion : The Complex Relationship Between Poverty and Human Rights. Dans M. Young, S. B. Boyd, G. Brodsky et S. Day (dir.), *Poverty : Rights, Social Citizenship, and Legal Activism* (p. 139-161). Vancouver : UBC Press.
- LANDRY, N. ET CANEVA, C. (2020). Defining Media Education Policies : Building Blocks, Scope and Characteristics. Dans D. Frau Meigs, S. Kotilainen et M. Pathak-Shelat (dir.), *Handbook on Media Education Research*. Wiley : Sous presse.
- LANDRY, N., GAGNÉ, A. M., BÉGIN, M., ROCHELEAU, S., CANEVA, C. ET CAIDOR, P. (2020). Militantisme, justice sociale et inégalités numériques : étude de groupes de lutte contre la pauvreté au Québec. *Terminal*, 127. Récupéré le 13 novembre 2020 de : <http://journals.openedition.org/terminal/6111>.
- LEPIANKA, D. (2015). Images of Poverty in a Selection of the Polish Daily Press. *Current Sociology*, 63(7), 999-1016.
- LISTER, R. (2004). *Poverty*. Cambridge : Polity Press.
- LUGO-OCANDO, J. (2015). *Blaming the Victim : How Global Journalism Fails Those in Poverty*. Londres : Pluto Press.
- LUPIA, A. (1994). Shortcuts Versus Encyclopedias : Information and Voting Behavior in California Insurance Reform Elections. *The American Political Science Review*, 88(1), 63-76.

- MACÉ, C., DAIGNEAULT, P.-M. ET GOYETTE, M. (2019). Vécu et rapport au travail des prestataires d'assistance sociale de longue durée. *Recherches sociographiques*, 60(1), 63-86.
- MAHON, A., LAWLOR, A. ET SOROKA, S. (2014). The Mass Media and Welfare Policy Framing : A Study in Policy Definition. Dans A. Marland, T. Giasson et T. Small (dir.), *Political Communication in Canada* (p. 160-176). Vancouver : UBC Press.
- MAUGÈRE, A. ET GREISSLER, É. (2019). Qui sont les prestataires de l'aide sociale ? Analyse des débats médiatiques entourant la réforme de l'aide sociale au Québec (2015-2016). *Reflets*, 25(1), 51-70.
- MCCAMMON, H. J., NEWMAN, H. D., MUSE, C. S. ET TERRELL, T. M. (2007). Movement Framing and Discursive Opportunity Structures : The Political Successes of the U.S. Women's Jury Movements. *American Sociological Review*, 72(5), 725-749.
- MCCOMBS, M. ET SHAW, D. (1991). The Agenda-Setting Function of Mass Media. Dans *Agenda Setting : Reading on Media, Public Opinion, and Policymaking* (p. 17-26). Hillsdale : L. Erlbaum.
- MCCOMBS, M. (2004). *Setting the Agenda : the Mass Media and Public Opinion*. Malden : Blackwell Pub.
- MEYER, D. S. ET MINKOFF, D. S. (2004). Conceptualizing Political Opportunity. *Social Forces*, 82(4), 1457-1492.
- MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2019-2006). Statistiques antérieures sur la clientèle des programmes d'assistance sociale. Récupéré le 29 mars 2020 de <https://www.mtess.gouv.qc.ca/statistiques/prestataires-assistance-emploi/archives.asp>.
- MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2020a). Nouveaux montants des prestations. Programme d'aide sociale/Programme objectif emploi. Récupéré 17 novembre 2020 de https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/autres/FI_indexation_aide_sociale_VF.pdf?1576871495.
- MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2020b). Nouveaux montants des prestations. Programme de solidarité sociale. Récupéré 17 novembre 2020 de https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/autres/FI_indexation_solid_sociale.pdf?1576851518.
- MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2020b). Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Récupéré 17 novembre 2020 de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/A-13.1.1.pdf>
- NOREAU, P., BERNHEIM, E., COTNOIR, P.-A., DUFOUR, P., GUAY, J.-H. ET VAN PRAAGH, S. (2016). *Droits de la personne et diversité. Rapport de recherche remis à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse*. Montréal : Centre de recherche en droit public.

- OTT, B. L. ET MACK, R. L. (2015). *Critical Media Studies : An Introduction*. Malden : Wiley Blackwell.
- PASCALE, C.-M. (2013). *Social Inequality & the Politics of Representation : A Global Landscape*. Thousand Oaks : Sage.
- PETERSEN, M. B., SLOTHUUS, R., STUBAGER, R. ET TOGEBY, L. (2011). Deservingness Versus Values in Public Opinion on Welfare: The Automaticity of the Deservingness Heuristic. *European Journal of Political Research*, 50, 24-52.
- PETERSEN, M. B. (2012), Social Welfare as Small-Scale Help : Evolutionary Psychology and the Deservingness Heuristic. *American Journal of Political Science*, 56, 1-16.
- PETERSEN, M. B., SZNYCER, D., COSMIDES, L. ET TOOBY, J. (2012), Who Deserves Help ? Evolutionary Psychology, Social Emotions, and Public Opinion about Welfare. *Political Psychology*, 33, 395-418.
- REDDEN, J. (2014). *The Mediation of Poverty. The News, New Media, and Politics*. Lanham : Lexington Books.
- ROCHELEAU, S. (2012). *Évaluation des retombées des tactiques de communication des groupes d'intérêt public sur le WEB* (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Récupéré le 3 avril 2020 de <https://archipel.uqam.ca/5334/1/M12799.pdf>.
- SHOEMAKER, P. J. (1991). *Gatekeeping*. Newbury Park : Sage Publications.
- SNIDERMAN, P. M., BRODY, R. A. ET TETLOCK, P. E. (1991). *Reasoning and Choice : Explorations in Political Psychology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SOTIROVIC, M. (2001). Media Use and Perceptions of Welfare. *Journal of Communication*, 51(4), 750-774.
- VAILLANCOURT, Y. (2012). The Quebec Model of Social Policy, Past and Present. Dans A. Westhues et B. Wharf (dir.), *Canadian Social Policy. Issues and Perspectives* (p. 115-144). Waterloo : Wilfrid Laurier University Press.
- VAN DEN BERG, A., PLANTE, C., HICHAM, R., PROULX, C. ET FAUSTMANN, S. (2017). *Combating Poverty : Québec's Pursuit of a Distinctive Welfare State*. Toronto : University of Toronto Press.
- VINET, J. ET FILION, D. (2015). *Pauvreté et problèmes sociaux au Québec*. Anjou : Fides éducation.